de toutes leurs forces : Vive le Christ ! Vive l'Eglise! Vive Pie IX! et résument tous ces élans dans le cri de : *Vive Monsieur le curé! à ces signes*, je dis, *il sera victorieux!...*

(*Vraie France*)

—

On lit dans un journal de Lille :

Le service des tramways sur la ligne du faubourg de Tournai a commencé hier. A chaque départ, les *cars* étaient au grand complet. Il n'est pas douteux que cette ligne ne devienne une des meilleures, par suite de l'importance de la population de Fives et d'Hellemmes.

—

On sait qu'aux termes de l'article 28 de la loi du 27 juillet 1872 sur le recrutement de l'armée, les cas de dispense du service militaire sont jugés par les conseils de révision, sur la production de documents authentiques et sur les certificats signés de trois pères de famille dont les fils sont soumis à l'appel, et approuvés par le maire de la commune du réclamant.

Au nombre de ces cas de dispense figure une exemption en faveur de l'aîné d'orphelins de père et de mère.

Le conseil de révision de la Savoie avait cru pouvoir en appliquer le bénéficé à un jeune homme qui avait une une sœur plus âgée que lui. Le ministre de la guerre a soutenu que le conseil avait violé la loi et a, dans l'intérêt de la loi, fait prononcer l'annulation de sa décision par le conseil d'Etat.

—

Voici un jugement qui intéresse les employés : Le tribunal de commerce de Rouen vient de décider qu'un employé qu'on renvoie, pour une cause quelconque, a droit non-seulement au mois commencé au moment où il cesse son service, mais encore aux appointements du mois suivant.

—

L'homme écrasé, hier, rue de Tourcoing, par un camion, sr nommait Joseph Moïs, il était âgé de 64 ans.

Comme nous l'avons dit, la mort a été instantanée, l'une des grosses roues du véhécule en passant sur la poitrine a enfoncé 3 cotes et aplati le poumon droit.

Joseph Moïs était père de 7 enfants, dont 5 mariés. Il demeurait avec sa femme et ses deux derniers fils, rue de la Gaîté.

—

L'accident que nous avons mentionné hier, arrivé à Tourcoing, à une jeune fille de 11 ans, a nécessité l'amputation de deux doigts de la main gauche. Cette opération a été heureusement pratiquée par MM. les docteurs Rogeau et Fichaux. On espère une prompte guérison.

Disons que cet accident est le fait d'une imprudence de la jeune apprentie. Les doigts ayant été saisis par un engrenage couvert auquel elle a eu le tort de toucher.

—

Les personnes qui se rasent elles-mêmes, ont presque toutes l'habitude de faire mine d'aiguiser le rasoir en le passant et le repassant à plusieurs reprises sur la main ouverte. Cette habitude a déjà donné lieu à bien des accidents.

Encore il y a quelques jours, dans le quartier de l'Epeule, M. X..., en aiguisant ainsi son rasoir, un peu brusquement s'est enlevé le première phalange du doigt annulaire.

—

Un individu d'origine belge, L. Clayes, expulsé de France et ayant deux condamnations à purger en Belgique, habitait la carrière Liénard, à Saint-Maurice. Ivrogne et batailleur, il était redouté de toutes habitants du quartier. Samedi, un garde-champêtre se présenta pour l'arrêter. Il fut insulté, frappé et renversé. Hier, il tomba à l'improviste accompagné, cette fois de deux agents, dans la demeure de Clayes. Ce dernier, furieux à la vue des agents, se rua sur eux leur lançant des coups de pied et de poing, espérant en avoir raison et pouvoir prendre la fuite Il s'est trompé. Les agents l'ont maîtrisé, puis l'ont garotté et conduit non sans mal, à la disposition du parquet.

—

Au sujet de l'assassinat d'un cabaretier de Lottinghem (canton de Desvres), dont nons avons parlé dans notre dernier numéro, le *Propagateur du Nord et du Pas-de-Calais* reproduit la dépêche que nous avons publiée et la fait suivre des détails suivants :

« M. Auguste Feutry, cabaretier et épicier à Lottinghem, dormait fort paisiblement encore vendredi matin vers quatre heures, lorsque sa femme l'éveilla tout à coup en lui disant qu'elle entendait parfaitement un voleur dans le magasin d'épiceries.

»Feutry n'y voulait pas croire,ayant été victime d'un vol d'une centaine de francs au commencement du mois dans les même conditions, mais il fallut bien se rendre à l'évidence lorsque sa femme eut allumé une chandelle : la porte du magasin était ouverte, et on entendait parfaitement le voleur en train de travailler.

» Feutry se leva aussitôt et courut à l'épicerie, mais il y était à peine entré qu'il reçut un coup de feu dans la poitrine; vite, il prit son fusil, en déchargea deux coups sans viser parce qu'il était blessé et le malfaiteur put s'enfuir sans être reconnu.

Il paraît que c'est la troisième fois depuis le 1er décembre que le sieur Feutry reçoit nuitamment la visite d'un voleur.

» C'est sans doute toujours le même cette fois, il a pris une échelle dans l'écurie qui ne ferme pas à clef, l'a appuyée au pignon de la maison et a pénétré par une ouverture dans l'intérieur où il avait déjà ouvert le tiroir du comptoir lorsqu'il fut entendu.

» Feutry porte vingt et une blessures faites par des grains de plomb, dont cinq au poignet gauche, plusieurs ont été extraits et la position du malade est assez bonne.

» On a constaté des empreintes de pas dans le jardin, on a aussi retrouvé une cartouche de fusil calibre numéro 16 dans le corridor, et un fragment de lettre de deuil, qui avait servi à la bourre du fusil.

—Le *Figaro* d'aujourd'hui 18, nous apporte la dépêche suivante :

« Boulogne, 17 déc., 4 h. soir.

» M. Bénard, artiste peintre de marine, appartenant à une très honorable famille de Boulogne, a été victime hier soir, à sept heures, d'une lâche agression. Un inconnu lui a déchargé à bout portant un pistolet dans la figure, au moment où il passait tranquillement rue Louis Louflos.

» Le malheureux blessé n'a pu reconnaître l'assassin qui l'a assailli dans l'obscurité et qu'on n'a pu arrêter.

» M. Bénard est affreusement défiguré, mais la blessure n'est pas mortelle. »

Pour la chronique locale, *G. Baudelet*

VALENCIENNES. — On rapporte qu'au début de ce mois, une tentative de vol a eu lieu à Condé au domicile du percepteur, dans la nuit même où ce fonctionnaire venait de mourir. Les voleurs naturellement ont trouvé sur pied les personnes qui veillaient le cadavre et se sont estimés heureux de pouvoir fuir sans encombre.

ARRAS. — Nous apprenons la mort de M. Wallon-Capelle, vicaire général du diocèse d'Arras.

Ses funérailles auront lieu mercredi à 11 heures.

—

Il y a des gens qui s'imaginent qu'on peut impunément garder le bien d'autrui quand on le trouve sur la voie publique? Pour eux ce n'est qu'une bonne aubaine.

« Ah! si je pouvais tomber sur un billet de mille francs : ce n'est pas moi qui aurai jamais cette chance! »

C'est ainsi que généralement certaines gens raisonnent: ils s'habituent à regarder comme un favori de la fortune quiconque a fait une trouvaille importante. Et pourtant ce dernier n'est rien moins qu'un voleur s'il ne recherche pas activement le propriétaire de l'objet perdu.

Il y a deux ans, une jeune fille de Banteux avait trouvé en revenant des champs un portefeuille contenant une certaine quantité de billets de banque. « Part à nous *terloutes* », dirent dans leur patois cinq sarcleuses qui l'accompagnaient. Les billets de banque furent en effet partagés en six parts égales, et chacune toucha quarante-cinq francs. Celle qui avait mis la main sur le portefeuille reçut cinq francs en surplus. On se garda bien d'ébruiter l'affaire. « Mais garder un secret est difficile aux dames, » dit la *Gazette de Cambrai*, et surtout aux jeunes filles de Banteux, qui ont, à ce qu'il paraît, la langue fort bien pendue. A la fin, on divulga donc la trouvaille, et le sieur Coé, qui n'avait retrouvé sur le chemin qu'un portefeuille avec quelques factures, porta plainte à l'occasion du vol dont il avait été victime. Il parlait de 350 francs. Mais les jeunes filles soutiennent que que le portefeuille ne contenait que 275 francs. Quoi qu'il en soit, le tribunal, qui avait à punir un délit flagrant, a condamné, dans son audience de ce jour, les jeunes sarcleuses de Banteux à huit jours de prison, peine bien douce, mais mitigée à cause du jeune âge des coupables.

—

L'ASSASSINAT D'ERQUELINES se dégage enfin de tout mystère. De nouveaux témoignages recueillis par la gendarmerie sont venus corroborer les dépositions des deux principaux témoins, que nous avons données récemment.

A la suite de ces charges accablantes, Navez a compris qu'il ne laisait qu'aggraver sa position en persistant à nier son crime et il est entré dans la voie des aveux.

AVIS IMPORTANT

Les ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES des cantons de Roubaix et de Lannoy, publiées dans le *Journal de Roubaix*, peuvent être reproduites **gratuitement**—*à la demande des intéressés* — dans deux autres journaux politiques et quotidiens de l'arrondissement :

La *Gazette de Tourcoing*
et la *Vraie France*, de Lille.

Les annonces de ventes, les annonces commerciales, les demandes et offres d'emplois, etc., etc., publiées dans le *Journal de Roubaix*, peuvent être reproduites A PRIX RÉDUITS dans

La *Gazette de Tourcoing*
ou dans la *Vraie France*, de Lille

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT. — *Imprimerie Alfred Reboux.* — Avis gratuit dans les deux éditions du *Journal de Roubaix* dans la *Gazette de Tourcoing* (journal quotidien) et dans la *Vraie France*, de Lille.

Le cabinet de Me **RODET**, avocat, agréé près le tribunal de commerce de Tourcoing, est situé rue de Lille, 46.

Belgique

Notre correspondant particulier de Bruxelles nous adresse la dépêche suivante :

« Bruxelles, 18 décembre.

» On assure que, plusieurs demandes en déclaration de faillite ayant été déposées au tribunal de commerce contre un de nos principaux établissements financiers, les administrateurs de cet établissement se sont réunis aujourd'hui pour délibérer sur la question du dépôt du bilan.

» Dans l'affaire de l'Union du Crédit, les commissaires au sursis viennent décider qu'on distribuerait 50 0/0 aux créanciers. »

—

LE CRIME DE CHARLEROI. — Le plus complet mystère continue de planer sur l'auteur de l'assassinat de la fille Mollet. Telle est bien l'impression générale qui se dégage des nombreux renseignements recueillis par nous, ces jours derniers, sur cette triste affaire.

Les pistes que l'on avait cru suivre avec quelque succès jusqu'à ce jour, n'aboutiront très-probablement pas. La prévention mise à charge du nommé Désiré Viel, et que l'on avait cru pouvoir baser sur le fait de la ressemblance entre un rasoir trouvé chez la victime et un autre instrument de même genre rencontré dans les effets de cet individu, — ne tardera pas, croyons-nous, à prendre terme. Les indices dont nous parlons n'ont pas résisté au contrôle. Il n'est pas cependant parvenu à notre connaissance que Désiré Viel ait obtenu son élargissement. (*Union de Charleroi*).

—

Nous lisons dans le *journal de Bruxelles* :

« M. Emerique est détenu à Mazas. L'ex-directeur de l'*Union* est excessivement abattu. Il a dit à ceux qui l'ont interrogé à Paris au sujet des faits articulés à sa charge, qu'il était bien malheureux encore que coupable. C'est ce qu'il s'agira de voir.

» La police française lui a laissé le choix entre son arrestation et son départ pour Bruxelles. Emerique a répondu que les esprits devaient être trop surexcités ici en ce moment contre lui, mais qu'il croyait qu'une réaction s'opérerait en sa faveur, quand on connaîtrait mieux sa situation. Attendons. »

CORRESPONDANCE

Les articles qui suivent, n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité du journal.

Les écoles du Pile et de Soubise

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

Je lis dans votre journal du 16 décembre, que l'excédant des dépenses sur le montant des devis des écoles du Pile et de Soubise s'élèvera à la somme de 72,000 francs; le public, dites-vous, trouvera ce chiffre exorbitant. Je le crois sans peine, et, cependant, pour rester dans la vérité, il faut ajouter que les notions les plus élémentaires de l'hygiène ayant été méconnues dans la construction de ces deux écoles; il est dès à présent de la plus grande urgence, tant pour l'assainissement de l'établissement du Pile que dans l'intérêt de sa conservation, de déplacer les cabinets édifiés à grands frais et de les reporter ailleurs, de fermer par une cloison vitrée, la galerie ouverte aux vents d'ouest et aux intempéries des saisons; de placer enfin un escalier dans l'aile gauche de l'école habitée par les instituteurs.

Lorsque ces travaux seront exécutés, reconnus et soldés; mais seulement alors, il sera possible d'établir, avec certitude et vérité, le chiffre de l'excédant des dépenses et les contribuables, parfaitement édifiés sur la conception des plans et la valeur des devis de ces deux écoles, trouveront sans doute qu'il y a loin de la fiction à la réalité.

Veuillez, Monsieur le Rédacteur, agréer l'assurance de mes sentiments distingués AL. BULTEAU.

Roubaix, 18 décembre 1876.

On nous écrit de Paris le 18 décembre 1876 :

Les Consolidés anglais arrivent en reprise de 1/16.

Les cotes allemandes au contraire sont faibles. Qui est dans le vrai : des Anglais ou des Allemands? dans le doute la spéculation s'abstient.

Les affaires sont d'une nullité désespérante.

Le 5 0/0 finit à 104.55 comme samedi; le 3 0/0 perd 0.02 1/2 après être resté pendant presque toute la bourse à son cours précédent.

Le 5 0/0 Italien n'est guère plus mouvementé, mais il fait preuve d'une certaine lourdeur.

Il parvient à se relever à l'approche de la clôture à 70.57 1/2, après avoir fait 70.45 au plus bas.

Quelques rachats de vendeurs à découvert dans les hauts cours soutiennent les actions du Crédit Foncier de France.

Les obligations égyptiennes 1873 ne peuvent parvenir à conserver le cours de 250.

On les offre de 245 à 246.25.

Les ventes pour compte allemand pèsent sur le cours des Chemins autrichiens, ils reculent à 515.

Les Actions des autres chemins de fer ne donnent lieu qu'à de très-rares transactions.

Le syndicat a un peu abandonné les actions des Tramways parisiens Sud, il les a laissées retomber aux environs de 685.

Les Actions des Tramways Généraux ont été l'objet d'une sollicitude toute spéciale, on les a fait remonter tout près de 600.

Faits Divers

— On télégraphie de Rome :

« Dans un consistoire qui a eu lieu, le 18, au Vatican, le Pape a procédé à la fermeture de la bouche du cardinal Simeoni. Il a nommé ensuite l'abbé Rosset, évêque de Saint-Jean-de-Maurienne; Delannoy, évêque d'Aire; Saule, évêque de Saint-Denis, dans l'île Bourbon; Rodriguez, évêque de Carthagène; Espinosa, évêque de Victoria, en Espagne; Benarides, évêque de Goyas; Avezedo, évêque de Saint-Sauver-de-Baie, au Brésil.

» Le Pape a nommé en outre deux évêques en Italie et cinq *in partibus infidelium*, parmi lesquels l'abbé Osouf, prêtre de Paris, à l'église d'Arsinoë. Le Pape a procédé enfin à l'ouverture de la bouche de Mgr Simeoni qui a reçu le titre de Saint-Pierre *in vinculis*. »

LES AVEUGLES. — Nous avons raconté dernièrement l'étonnante histoire de cet aveugle qui, se promenant dans les rues de Somain, se sentit tout à coup séparé de son caniche. Un mauvais plaisant — notre correspondant disait un voleur — venait de couper la laisse et emmenait délibérément la bête. L'aveugle se précipitait furieux sur ses pas, le rejoignait bientôt et lui administrait une véritable volée de bois vert, reprenait son fidèle conducteur.

Cet aveugle, était-il un farceur qui y voyait clair? C'est la conclusion que la plupart de nos lecteurs auront tirée de ce récit. Mais, vous l'avouerai-je? je n'en suis pas encore parfaitement convaincu pour ma part, et les témoignages de sagacité que le chroniqueur du *Temps* donne au sujet de ce récit me réconcilient avec notre aveugle de Somain. Après tout, pourquoi cette énergique défenseur de son bien n'aurait-il pas eu, lui aussi, ce don de la *vue intérieure*, dont le journal que nous avons nommé cite de si prodigieux exemples :

« Je crois avoir conté ici même, dit notre confrère, l'histoire d'un aveugle avéré, de Bone, qui était en butte de la part d'une bande de mauvais garnements à toutes sortes de niches. L'un d'eux, un gamin de douze ans, se distinguait entre tous par sa méchanceté. Notre homme, à bout de résignation, s'embusqua un beau jour sous l'auvent d'une porte cochère, et quand le coupable fut à portée de son bras, il le corrigea d'importance, sans toucher à chacun de ses compagnons. Le meilleur cocher de Bone est un aveugle qui conduit sa voiture avec une rapidité vertigineuse dans les ruelles les plus étroites et les plus populeuses, sans jamais donner lieu à aucun accident!

» Chose curieuse, les jeux violents sont ceux que préfèrent les aveugles. Allez aux Quinze-Vingts à l'heure de la récréation. Vous verrez les enfants jouer aux barres ou au cheval tondu, ou aux quatre coins. Ils courent en tous sens, sans jamais se heurter aux arbres ou aux obstacles extérieurs. Le plus étonnant de leurs exercices, c'est la bataille. Ces petits aveugles, que l'on serait tenté de croire pacifiques, ont des goûts belliqueux. Ils se partagent en deux camps, se précipitent les uns sur les autres, et les spectateurs *écoutent* attentivement de quel côté sera la victoire.

» Cette perfection de l'ouïe, chez les aveugles, est un phénomène vraiment extraordinaire.

» Quand ils entrent dans une chambre, il leur suffit de parler ou même de tousser légèrement pour savoir où sont les fenêtres, si la chambre est meublée, si elle est habitée. On ne les verra jamais se heurter contre une table ou renverser une chaise. Sans tâtonnements apparents, ils vont droit à leur but. Tout Paris a connu l'aveugle qui, dans le temps de brouillard, se postait à l'entrée de la place de la Bastille et guidait les passants en détresse.

»Une expérience curieuse réussit à tout coup dans les établissements d'aveugles. Vous vous placez dans un corridor obscur et vous prenez soin de rester immobile, d'étouffer jusqu'au bruit de votre respiration. Un enfant se présente à l'entrée du couloir: il marche d'abord d'un pas délibéré. Tout à coup, il s'arrête, on dirait qu'il vous a senti. La résistance plus ou moins vive de l'air ambiant l'avertit qu'un obstacle se trouve sur sa route. Il fait un pas ou deux avec précaution, puis il oblique vers sa droite et il ne manque pas, en passant, de promener délicatement ses mains sur votre corps pour tâcher de reconnaître qui vous êtes. »

En voilà assez pour réhabiliter au besoin l'aveugle de Somain. Jugez comme ses nerfs ont dû se tendre, comme ses oreilles ont dû s'ouvrir, quand il a constaté qu'on le privait de son chien, de cet auxiliaire incomparable qui suppléait à l'insuffisance de ses sens!

Tenons-le donc, jusqu'à nouvel ordre, pour un aveugle authentique. La conclusion sera charitable et elle doit être vraie.

On mande de Lisbonne, le 15 décembre, que le gouvernement portugais a décoré le capitaine et trois matelots du brick français *Arabie*, à cause de l'héroïsme qu'ils ont déployé dans le Tage pendant la tempête du 12 décembre.

On annonbe pour l'année 1878 le départ d'une nouvelle expédition suédoise d'exploration dans la zone arctique. Cette expédition qui sera dirigée par le professeur Nordenskiold, que ses nombreux voyages au Spitzberg et et dans les mers sibériennes ont rendu célèbre, traversera l'océan Glacial depuis le Spitzberg jusqu'au détroit de Rehring.

La *Germania* de Berlin donne la statistique officielle des désertions dans l'armée prussienne, il en résulte qu'en 1874 il n'y a pas eu moins de 16,539 individus qui ont déserté et 17,112 qui ont tenté de le faire.

Dans la marine, le nombre des déserteurs monte à 714 et ceux qui ont tenté de les imiter à 783.

TRIBUNAUX

— Le Tribunal de Cosne est saisi d'un procès intéressant. M. de Bourgoing, député, intente un procès en diffamation à M. Minot, vigneron, pour les raisons qui suivent: A la suite des élections du 20 février, M. Minot avait affirmé, dans une lettre, que M. de Bourgoing lui avait offert, s'il voulait voter pour lui, de faire exempter son fils du service militaire. Cette lettre n'avait pas été publiée; mais elle avait été transmise au bureau chargé de vérifier l'élection de M. de Bourgoing, et les allégations qui y étaient contenues, avaient été reproduites dans le rapport présenté à la Chambre au nom du bureau par M. Lalanne, député. A raison de ces faits, M. de Bourgoing demande à M. Minot *dix mille francs* de dommages-intérêts, et l'insertion dans un grand nombre de journaux du jugement à intervenir. Ce procès soulève une question de droit d'une importance considérable, celle de savoir si un document, qui n'a été rendu public que par la Chambre des députés, peut donner ouverture à une action judiciaire.

— Le conseil d'Etat a rendu samedi son arrêté dans l'affaire des facteurs ruraux. La solution est entièrement favorable aux intéressés. Les pensions des demandeurs seront liquidées sur les bases indiquées par l'article 37 du décret de novembre 1832. Le temps passé sous les drapeaux comptera dans le service actif.

VARIÉTÉS

L'*Evènement* a posé un problème à tous ceux qui s'occupent de recherches poétiques : trouver une rime à triomphe. Parmi les solutions qui lui ont été adressées, nous remarquons celles-ci :

Un de nos confrères nous signale le mot *calocomphe*, qu'un audacieux industriel parisien applique, paraît-il, aux chaussures à rivets de cuivre.

Mais ce néologisme nous semble devoir être en quarantaine.

Il en est un autre encore.

M. Ernest d'Hervilly en a fait usage dans une pièce de vers intitulée : *Bucolique noire...*

Heureux — (loin de Paris où l'habit noir triomphe
Sur le dos du Progrès, ce bienfaiteur amer).
Le touriste défunt que l'on jette à la mer.
Où le requin se joue auprès du monogomphe.

Monogomphe est le nom d'un infusoire doué d'une dent unique!

Va donc pour monogomphe.

Enfin, un de nos lecteurs, qui a l'air de ne douter de rien, nous adresse le quatrain suivant où il fait rimer *triomphe* à la force du poignet :

De ta vertu, si mon amour *triomphe*,
Ce doux baiser, qu'un soir tu me donnas,
Pour te le rendre au centuple, je *romps-fe-*
Nêtre et verrou, portes et cadenas.

Et il ajoute : « Cela vaut toujours mieux que de couper des femmes en morceaux. »

En êtes-vous bien sûr, monsieur?

***

Voici à quel badinage se livrait le *Gaulois* avant le dénouement de la crise ministérielle :

Un reporter fait irruption dans les bureaux :

— Eh bien, vous savez la nouvelle. Le maréchal a fait venir un condamné à mort et lui a promis sa grace à condition qu'il composerait un cabinet...

— Eh bien?

— Eh bien, le condamné à mort a demandé à réfléchir.

***

Il vient de se fonder à Béziers, sous le titre de l'*Hérault*, un journal littéraire et commercial, qui paraîtra le vendredi de chaque semaine en deux éditions, l'une à 10 heures du matin, l'autre à 3 heures de l'après-midi ; bien que cette feuille ne doive pas s'occuper de politique, elle n'en a pas moins un esprit essentiellement conservateur et c'est ce qui nous engage à lui souhaiter la bienvenue. Nous ne saurions pour cela mieux faire que de lui emprunter la jolie fable suivante due à la plume élégante et facile de l'auteur bien connu du libretto du *Songe d'une Nuit d'Eté* :

Les Deux Flûtes.

(FABLE INÉDITE.)

Deux Flûtes — attendez que je me remémore.
Leurs noms... je les ai sus... le nom de l'une était
Fauvette, et l'autre... ah! j'y suis, s'appelait
Linotte... Vous voyez je m'en souviens encore.—
Deux Flûtes discutaient avec beaucoup d'aigreur
— L'aigreur entre souvent dans les débats d'auteur —
Fauvette reprochait à mamzelle Linotte

Feuilleton du *Journal de Roubaix* DU 20 DÉCEMBRE 1876.

— 30 —

L'AFFIQUET DE LA MARQUISE

Par M. BARTHELEMY.

XXVIII

(*Suite*)

— Est-il possible? s'écria madame de Kergoson en l'apercevant, ce bon Brutus qui nous avez sauvées!... On vous croyait mort!... Et nous nous sommes si amèrement reproché, ma fille et moi, d'avoir causé votre perte!... Bonté divine! comment donc avez-vous pu échapper à ces monstres?

Au lieu de lui répondre, l'ancien gardien se débarrassa en toute hâte de sa perruque et de ses guenilles de sans-culotte, qu'il jeta avec dégoût loin de lui.

— Madame, lui dit-il alors en s'inclinant respectueusement, pardonnez-moi si je me suis présenté à vous avec cette affreuse livrée. Je savais que sans cela vous ne m'auriez pas reconnu ; mais, Dieu merci, maintenant je puis jeter au feu ces horreurs! Il y a même déjà longtemps que j'ai laissé de côté ce nom pompeux de Brutus, pour reprendre celui de mon cher patron du ciel!... Je suis tout bonnement le pauvre Nicolas, qui plus de mille fois a béni le ciel en songeant à votre évasion!

Madame de Kergoson lui prit les mains. Les larmes étouffaient sa voix.

— Oh! mon Dieu! lui dit-elle, comment vous prouver toute la reconnaissance...

— Rien de plus facile, interrompit le bonhomme : en vous laissant sauver de nouveau.

—En me laissant sauver de nouveau!. Que voulez-vous dire?

— Oui, en me permettant de vous sauver, vous et mademoiselle votre fille, aujourd'hui même, dans quelques heures, d'un danger non moins terrible, plus terrible même que celui qui vous menaçait dans cet horrible cabanon de la Conciergerie.

— Mais, au nom du ciel! ce danger, quel peut-il être?

— Je n'ai le droit de rien ajouter. Vous le saurez dès qu'il aura cessé d'exister...

— Pourriez-vous du moins me dire qui est ce jeune blessé, et comment il se fait que mon affiquet soit dans cette chambre, au lieu d'être dans les mains de M. de Branville?

— Pas davantage. Excusez-moi. Ce soir, s'il plaît à Dieu, il n'y aura plus d'énigme pour vous!... Et maintenant, permettez-moi une question : avez-vous confiance en moi? ajouta-t-il, en appuyant sur ces derniers mots.

— N'êtes-vous pas mon sauveur?

— Eh bien! alors, veuillez retenir ce que j'ai à vous dire. Pour qu'il soit possible de conjurer ce danger, il faut que vous ayez la bonté de nous recevoir ce soir dans votre salon, un de mes amis et moi.

— A quelle heure?

— A sept heures très-précises.

— Mais c'est l'heure que j'ai indiquée à M. de Branville.

— Je le

— Vous le savez! dit madame de Kergoson, excessivement étonnée.

— Oui, madame ; et je sais aussi que, pour vous conformer au désir que M. de Branville vous a exprimé dans sa lettre, vous avez prié madame votre sœur de retenir ce soir à dîner mademoiselle Jeanne.

— A la rigueur, observa madame de Kergoson, j'ai encore le temps d'écrire à M. de Branville pour le prier de ne venir que demain.

— Gardez-vous-en bien! Pour que nous puissions vous sauver définitivement il est au contraire indispensable que nous nous rencontrions avec M. de Branville dans votre salon.

— Soit. Décidément, je vois qu'aujourd'hui, je dois renoncer à comprendre...

— C'est à cette condition seulement que notre plan pourra être suivi. Ainsi, je vous en prie d'avance, ne paraissez étonnée ce soir, ni de ma tenue, ni du titre que nous allons prendre, mon ami et moi, en nous faisant annoncer par Germain. Tout ce que vous pourrez voir ou entendre aura été réglé et prévu par ceux qui veulent vous sauver. A présent, je crois que vous ferez bien de rentrer dans la chambre du malade. Une plus longue absence provoquerait, je le crains, des questions pouvant vous embarrasser. Il tes essentiel qu'on ne se doute de rien.

XXIX

Un peu avant sept heures, un trouski, débouchant de la petite rue des Grès s'avança jusqu'au milieu de la place du Panthéon. Là il s'arrêta. Il en descendit deux personnages d'une tenue des plus recherchées, — ce qui ne veut pas dire d'une tenue du meilleur goût, car déjà les futurs *incroyables* du Directoire faisaient l'essai de toutes leurs extravagances.

L'un de ces deux personnages s'approcha du cocher.

— Dans une demi-heure, ni plus tôt, ni plus tard, lui dit-il, vous arriverez par la rue des Postes. Il faudra que la portière se trouve tout à fait en face de la porte, qu'elle soit entr'ouverte, que vous ayez abaissé le marche-pied et fait tomber les stores.

Ces instructions données, nos deux incroyables de contrebande autrement dit M. Saubert et Nicolas, traversèrent la place et se hâtèrent de gagner la rue Contrescarpe.

Germain les y attendait.

— Il n'est pas encore arrivé, leur dit-il. Montez vite dans ma chambre. Guillaume Tourneuf et son fils y sont déjà. Dès qu'il le faudra, j'irai vous prévenir.

A sept heures précises se présenta M. de Branville.

Il venait à peine de s'asseoir, quand Germain ouvrit de nouveau la porte du salon et annonça solennellement Nicolas et M. Saubert, chacun avec un nom des plus sonores et un titre à l'avenant.

Tout ce que put faire le malheureux Branville, ce fut de retenir entre ses dents l'expression vraisemblablement plus que vive de son dépit. Mais il réussit beaucoup moins à empêcher ses sourcils de se froncer. Et il est à croire que madame de Kergoson se fût trouvée dans un assez grand embarras si, ce soir-là, conformément au programme convenu, Germain, grâce à un énorme abat-jour, n'avait eu soin de transformer la lampe du salon en une véritable lampe sépulcrale.

Exaspéré de l'accueil fait à ces visiteurs malencontreux, Robert de Branville était sur le point d'annoncer, par quelque phrase bien arrondie, qu'il reviendrait le lendemain.

Mais Germain ne lui en laissa pas le temps.

Il rentra pour remettre un billet à sa maîtresse.

Mme de Kergoson n'était pas au courant du complot, mais elle n'avait pas oublié ce que lui avait dit Nicolas : que rien de ce qui pourrait arriver durant cette soirée ne devait être indifférent. Elle ouvrit donc ce billet.

— Veuillez m'excuser, dit-elle à ses hôtes. Ma sœur me prie de passer tout de suite chez elle. C'est à deux pas. Ainsi donc sans adieu. Je reviens dans un instant...

Cette communication suffit pour faire tomber, comme par enchantement, toute la mauvaise humeur de Robert de Branville.

— Cette chère madame de Géraudan? se dit-il. L'ai-je assez bien fascinée!... Au moment décisif, sans nul doute, elle veut, par un dernier effort, assurer le succès de ma démarche... Il faudra bien que ces maudits intrus finissent par démarrer!

Ce bel aparté fut interrompu par la réapparition de Germain.

Il venait annoncer deux autres visiteurs, Guillaume Tourneuf et son fils — un comte et un baron, cette fois, et deux noms à rendre jaloux tous les *Jodelet* et tous les *Mascarille* du monde.

Puis il regagna l'antichambre, rentra dans le salon à pas de loup, par une porte dérobée, et sans être ni vu ni entendu, vint se poster derrière le fauteuil de Robert de Branville.

C'en était trop pour l'impatient adorateur de la pauvre Jeanne! Il tira sa montre de son gousset, feignit la plus grande surprise, après l'avoir consultée, et tout en murmurant un *déjà*! des plus accentués, pour faire croire à quelque rendez-vous dont le souvenir lui serait revenu tout à coup, parut se disposer à battre en retraite.

M. Saubert laissa tomber sa canne. C'était le signal convenu.

En un clin d'œil, chacun eut un masque sur le visage et fut à son rôle.

(*A suivre*).